

## OBJECTIFS

Amener les participants à :

- Comprendre les enjeux de la conformité des processus de gestion des marchés publics pour leur entité.
- Maîtriser la démarche de revue indépendante du processus de passation et d'exécution des marchés et favoriser le respect des dispositions légales.
- Connaître la cartographie des risques dans le domaine de la fraude et la corruption dans les marchés publics.

## RÉSULTATS ATTENDUS

Au terme de la formation, les participants maîtrisent :

- L'importance de la conformité du processus de passation des marchés en matière de bonne gouvernance.
- La nécessité de disposer d'une organisation permettant d'assurer la qualité du processus.
- Les contrôles clés à mettre en place pour garantir la conformité du processus.
- Les normes internationales de contrôle utilisées par les auditeurs et le déroulement d'une revue (audit) de marchés pour les principaux modes de passation.
- La cartographie des risques dans le domaine de la fraude et la corruption dans les marchés publics.

## THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

### 1<sup>er</sup> Module

#### DÉFINITIONS – TYPES DE MARCHÉS – PROBLÉMATIQUE, PROGRAMMATION

- Définitions : marchés publics, missions du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et de l'ingénieur.
- Identification des différents types de marchés.
- Conception des plans de passation des marchés comme un des éléments du dispositif de programmation des activités, pour chaque bailleur de fonds.

### 2<sup>e</sup> Module

#### LES DOCUMENTS CONTRACTUELS : CONSTITUTION DES DOSSIERS D'APPELS À LA CONCURRENCE (DAO ET DP)

- Préparation et constitution des dossiers DAC.
- Définition des critères d'évaluation.
- Ouverture des plis.
- Évaluation des propositions et des offres, commissions d'évaluation, formules d'évaluation.

### 3<sup>e</sup> Module

#### RESPECT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ORGANISATION NÉCESSAIRE À LA CONFORMITÉ D'UN PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHÉS

- Réformes récentes en Afrique francophone dans le domaine des marchés publics (principaux acteurs des contrôles a priori et a posteriori des marchés).
- Importance du respect de la réglementation applicable en matière de passation des marchés.
- Mise en place d'une organisation permettant de garantir la conformité du processus de passation des marchés.
- Organisation, classement et archivage des dossiers de marchés.
- Rôle du manuel de procédures de passation des marchés.

### 4<sup>e</sup> Module

#### PRÉPARATION DES REVUES (AUDITS) ET MISE EN PLACE DES CONTRÔLES AD HOC

- Principales normes internationales (ISA, ISRS) utilisées pour les audits de marchés (conduite de l'audit, documentation d'audit, éléments probants...).
- Démarche de revue (audit) et le périmètre des contrôles selon les types de marchés (DRP, AO...), phases du processus de passation, d'exécution et de paiement et typologie de l'autorité contractante (AC).
- Cas du contrôle physique des marchés : quels types de marchés ? Comment le réaliser ?
- Dysfonctionnements courants. Les mesures correctives et leur suivi.
- Mise en place de contrôles ad hoc par les cellules de passation et les acteurs de la commande publique pour garantir la conformité du processus de passation. Les outils clés.
- Suivi informatisé des marchés.

## MÉTHODOLOGIE

Un module par jour ou plusieurs jours.

- Chaque module comprend : un exposé et une discussion de 45 à 90 minutes.
- Présentation d'un cas pratique choisi par les stagiaires.
- Des travaux pratiques conduits en groupe.
- Une synthèse journalière, conclue par un exposé de 15 minutes mettant en évidence les points clés à retenir et à appliquer pour améliorer les pratiques.
- Un seul cas concret par groupe qui sert de fil rouge tout au long du séminaire.
- Jeux de rôle.



**Lieu**  
Paris



**Durée**  
2 semaines



**Dates**  
du 15/10/2018  
au 26/10/2018



**Prix**

Option 1	Option 2
4 500 €	5 480 €

### Pour qui ?

Corps de contrôle de l'État, Bureaux des vérificateurs des États, inspecteurs généraux d'État, magistrats, inspecteurs financiers et auditeurs indépendants. Personnes responsables des marchés. Coordonnateurs de programmes et projets financés par les bailleurs de fonds. Cadres des ministères chargés des finances. Cadres des ministères techniques chargés de l'attribution et du contrôle de l'exécution des marchés. Responsables de passation des marchés et du suivi de l'exécution des marchés de travaux, services et fournitures des autorités contractantes.

### Concernant les coûts :

- **L'option 1** comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.
- **L'option 2** comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum).